

AFRIQUE DU SUD

Région ACP : Afrique Australe
Population : 43 millions
Langue officielle : 11, dont l'anglais
Capitale : Pretoria

Autorité en charge de la culture : Ministère des Arts et de la Culture / Department of Arts and Culture (DAC). <http://www.dac.gov.za/> ; <http://www.info.gov.za/aboutsa/artscult.htm>
Il y a en outre 9 ministères provinciaux de la culture.

Politique culturelle : En 1994, considérant que la diversité culturelle est un enjeu national critique, l'Afrique du Sud a inscrit la culture dans son programme de reconstruction et développement. Un Groupe de Travail a élaboré un projet de politique culturelle qui a donné lieu à une large consultation. En juin 1996, un Livre Blanc intitulé *All our legacies, our common future* a été adopté. Il énonce les valeurs fondamentales qui doivent sous-tendre la politique du gouvernement, précise le rôle de l'Etat et les *standards minimaux* qui doivent guider l'action de toutes ses structures centrales et locales, et définit les questions cruciales dont l'Etat doit se préoccuper : transparence de l'attribution de l'argent public ; transformation des institutions et structures ; redistribution et accès ; développement des ressources humaines ; intégration des arts et de la culture dans le développement socio-économique ; droits des artistes ; sources de financement. Un autre *Livre Blanc* a été consacré au *broadcasting*.

En 1998, l'Afrique du Sud a adopté une stratégie pour la croissance des industries culturelles. Intitulée *Creative South Africa*, elle s'est concentrée sur 5 secteurs choisis parce qu'ils sont déjà assez bien organisés ou représentent *une masse critique* susceptible de grandir, créer de l'emploi et s'exporter : musique, film et télévision, édition, design, artisanat.

Le plan stratégique 2005-2010 inclut 6 programmes : administration ; promotion des arts et de la culture pour la cohésion sociale ; promotion de la diversité linguistique ; développement culturel et coopération internationale ; promotion du patrimoine ; archives.

Les avancées politiques se sont traduites par des lois et réglementations relatives notamment à la promotion des contenus locaux et par le développement de plusieurs institutions culturelles publiques, la mise en place de mécanismes de soutien à l'initiative et des partenariats public-privé.

Principaux organismes culturels publics :

- Arts and Culture Trust. Fonds d'appui co-financé par le secteur privé, lancé en 1994. <http://www.artsculturetrust.co.za/>
- National Arts Council of South Africa. Il a remplacé en 1997 la Fondation pour les Arts Créatifs de l'apartheid. Il administre un fonds d'appui. <http://www.nac.org.za/>
- Business and Arts South Africa (BASA). Lancé en 1997. <http://www.basa.co.za/>
- National Film and Video Foundation. Créée en 1997.
- National Heritage Council (NHC). Créé en 1999, il a été effectivement lancé en 2004.
- South African Heritage Resources Agency (SAHRA). Créé en 1999.

Quelques organisations professionnelles :

Sociétés de gestion collective des droits d'auteur :

- Southern African Music Rights Association (SAMRA)
- South African Recording Rights Association Limited (SARRAL)
- Dramatic, Artistic, Literary Rights Organization (DARLO)

Autres organisations :

- Network for Arts and Culture South Africa (NACSA). Lancé en 2003 avec l'appui du INCD.
- Arts and Culture Marketing Association
- Cape Film and Video Foundation
- Composers Association of South Africa
- Independent Producers Association (IPO)
- Musicians' Union of South Africa (MUSA)
- Music Industry Development Initiative-MIDI Trust. Depuis 1996.
- National Federation of Community Arts Centres
- National Television and Video Association (NTVA)
- Performing Artists in South Africa (PANSAs). Créé en 2001.

- Performing Arts Worker's Equity (PAWE)
- Publisher's Association of South Africa (PASA)
- Recording Industry of South Africa (RISA)
- South African Booksellers Association
- South African Guild of Editors (SAGE)
- South African Guild of Poets.
- South African Museums Association (SAMA)
- South African National Community Theatre Association
- South African Scriptwriters Association (SASWA)
- South African Society of Cinematographers (SASC)
- Visual Arts Network of South Africa (VANSA)
- Women in Film and Television (WIFT)

Quelques événements:

- Aarfklop (Potchefstroom)
- Apollo Independent Film Festival
- Arts Alive International Festival (Johannesburg)
- Awesome Africa Music Festival (Durban)
- Calabash
- Celebrate South Africa
- Community Theatre Festival (Johannesburg)
- Durban International Film Festival
- Festival des Arts et Musique de Ladysmith
- Festival International de Blues de Durban
- Festival International des Films Documentaires des 3 Continents
- Festival de la Renaissance africaine (Durban)
- Film Festival Against Racism (Durban)
- FNB Dance Umbrella
- Grahamstown National Arts Festival
- Klein Karoo Nasionale Kunstefees (Oudtshoorn)
- Koras
- Mangaung Cultural Festival
- Morgan's Bay Festival
- National Arts Festival Fringe
- North Sea Jazz Festival (Cape Town)
- One City Festival
- Oppikoppi
- Poetry Africa
- Port St Johns Festival
- Sithengi - Marché International du Film et de la Télévision d'Afrique Australe (Le Cap)
- Splashy Fen
- South African Music Week
- Soweto Film Festival
- Time of the Writer
- Zindala Zombili- Festival National de Danse et Musique Traditionnelle

Sources d'information

- Handbook on Arts and Culture
- www.artsculturetrust.co.za
- www.artslink.co.za
- www.artthrob.co.za

COOPERATION AVEC LA CE

La coopération entre l'Afrique du Sud et la CE ne passe pas par le FED mais fait l'objet d'une ligne budgétaire spécifique.

Coopération culturelle : La CE finance depuis 1998 un programme de subventions intitulé *Conference, Workshops & Cultural Initiatives Fund*. <http://www.cwci.co.za/>

Autres programmes pouvant intéresser les acteurs culturels : Le renforcement démocratique est un secteur de concentration. Un programme est destiné à soutenir les initiatives de la société civile visant à développer des activités de plaidoyer sur des thèmes critiques de l'agenda de développement national et régional. Opérationnel depuis 2005, il fonctionne par appels à propositions.

Coopération régionale : L'Afrique du Sud n'est en principe pas partie prenante du programme régional CE-SADC financé par le FED. Les actions mises en œuvre en Afrique du Sud ne sont pas non plus éligibles pour les programmes tous ACP 9^{ème} FED.

Délégation: 1-2 Green Park Estates, 27 George Storrar Drive, Groenkloof 0181, Pretoria. PO Box 945, Groenkloof 0027, Pretoria. Tel: +27 12 452 52 00. Fax: +27 12 460 99 23. E-mail : Delegation-s-africa@cec.eu.int Site web: <http://www.eusa.org.za>